



Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Monsieur Christophe DELCOUR demeurant Rue des Genêts 16 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé Rue des Genêts, 16 à 4130 Esneux et cadastré division 2, section A n°465L10.

La demande vise les travaux suivants : **Transformation et extension d'une maison d'habitation unifamiliale + aménagements d'une terrasse articulée autour d'une piscine de 2.5 x 11 m,** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- La modification du niveau existant du terrain dans les zones de recul minimum latérales ;
- l'emprise bâtie est supérieure à 100m<sup>2</sup> ;
- la superficie réservée aux espaces verts est inférieur à 80% de la superficie de la parcelle ;
- le plan du volume principal ne s'inscrit pas dans un rectangle dont le rapport du mur gouttereau au pignon est compris entre 1.5 et 3 ;
- la toiture plate du volume principal qui n'est ni enterré sur au moins 2 côté ni aménagé en toiture végétale ;
- la toiture plate des volumes secondaires qui ne sont pas des éléments de jonction ou d'articulation entre plusieurs volumes à toitures à versant ou comme élément d'intégration au terrain ;
- le nombre de matériaux de parement pour la réalisation de l'ensemble des façades d'un même volume ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 16h à 20h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ VOUS PRIS AU 04.380.93.38. OU 04.380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Laurane HEUSCH, téléphone : 04/380.93.35, mail : [laurane.heusch@esneux.be](mailto:laurane.heusch@esneux.be), dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 1er juillet 2021 au 15 juillet 2021 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [florine.parizel@esneux.be](mailto:florine.parizel@esneux.be)